Ecole Saint-Bernard de Bailly

LETTRE AUX PARENTS, AMIS ET BIENFAITEURS - AVRIL 2018



50 ANS DE LIBERTÉ

Depuis près d'un demi-siècle, on nous prône l'éducation de la liberté par la liberté, l'idéal du « prof-copain-que-lon-tutoie », du « papa-cool-et-sympa ». Cette remise en question de l'autorité est même passée dans la révolution Vatican II : l'autorité doctrinale préfère maintenant la pastorale, et la révélation elle-même doit céder devant le « j'aime - j'aime pas » des sentiments.

Cet état d'esprit serait normal pour un enfant en croissance entrant dans la crise d'adolescence : il aspire à devenir adulte, il revendique sa liberté - et cela dans tous les domaines. Cette attitude est bien moins normale lorsqu'elle touche des individus censés être adultes.

Le fait qu'un enfant supporte mal l'autorité est une étape à dépasser pour faire l'apprentissage de la liberté. C'est important : des victoires ou des défaites sur cette passion de la liberté, découlera la volonté d'être responsable et de tenir ses engagements ou le refus et la peur de s'engager.

5, rue de Chaponval - 78870 Bailly Tél.: 01 30 49 54 04 - Courriel : secretariat@ecolesaintbernard.fr



Toute autorité repose sur un besoin, ou même, si vous le voulez, sur une nécessité : le désir, le besoin pour tout groupe humain d'avoir une unité dans sa poursuite du bien commun. Cette mission circonscrit clairement son domaine à l'autorité : le cadre du bien commun ; elle lui marque aussi ses limites et son mode d'agir. Une fois l'unité correctement assurée, l'autorité n'a pas à intervenir dans l'exercice des libertés individuelles...

Chaque membre du groupe jouit alors de l'autonomie. L'acte d'autorité n'est alors envisageable que dans l'exercice du bien commun ; le tyran est celui qui détourne l'autorité pour son intérêt personnel.

La consultation des avis ne doit pas laisser penser que l'autorité est un plébiscite; si celui qui a autorité prend conseil, c'est dans le cadre de l'acte prudent. L'autorité n'est pas justifiée par son explication; elle l'est par le bien commun. Si explication il y a, elle ne peut être que postérieure à l'acte et sera donc pédagogique. Le père de famille peut expliquer ses décisions pour aider à l'apprentissage de la liberté, et donc de l'autorité, mais jamais il ne le fera pour se justifier. Bien évidemment, l'autorité reste une paternité : elle engendre le consensus et élève à elle chaque membre. Mais il se peut que le consensus tarde ; c'est un petit désordre qu'il faut supporter pour éviter une plus grande injustice. L'obéissance est la vertu par laquelle le Christ se distingua : elle est une perfection de l'acte libre, elle est ce par quoi l'inférieur est élevé au niveau du supérieur. Elle est une vertu donc une disposition acquise parfois au prix de combats intérieurs importants.

Il y a un autre principe fondamental : l'autorité se mérite. Qu'il s'agisse de l'autorité naturelle, comme celle du père de famille, ou de l'autorité d'élection, comme celle du chef d'équipe, de société ou de gouvernement, l'autorité se mérite par la compétence professionnelle, l'aptitude à orienter le groupe vers le bien commun, à l'organiser, à l'unifier : en un mot, par le service. L'appréciation de ces aptitudes n'est pas du ressort du sujet de ces aptitudes. Par contre, le mérite doit être compris comme un désintéressement personnel toujours supérieur pour celui qui est appelé à s'occuper des autres : l'autorité se mérite par l'esprit de service que supposent la conciliation, le contact humain, les décisions qui doivent prises, et les sanctions qu'il faut parfois poser.

Il est étonnant de voir que ceux qui critiquent habituellement l'autorité sont en fait ceux qui ont le moins l'esprit de service... c'est en fait normal, puisque le service est justement la règle de l'autorité: « De même que le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi mais pour servir et donner son âme comme rançon pour la multitude... je vous ai donné l'exemple afin que

vous agissiez à votre tour comme j'ai agi pour vous ».

L'autorité paternelle est d'un type spécial : ni les parents, ni les enfants ne l'ont choisie, elle est donnée et suit légitimement le fait d'engendrer. L'autorité paternelle se trouve ainsi doublée de cette caractéristique : autorité sur la groupe familial qui doit assurer le bien commun et autorité particulière sur chaque enfant. Cette autorité particulière est une autorité de suppléance et s'amenuisera au fur et à mesure qu'en grandissant l'enfant deviendra capable de se prendre en charge. Cette maturité ne correspond pas aux nombres des années, et chaque individu est bien différent, même au sein d'une même fratrie; le jour où l'enfant atteint la pleine conscience de ses actes, il ne restera aux parents que l'autorité commune sur le groupe familial.

Il faut cependant retenir de cette autorité qu'elle est un service et une suppléance. Etre père est une vraie charge ; c'est un service et un devoir d'abnégation pour sa famille et chacun de ses enfants, qui ne tolère aucun égoïsme personnel.

L'éducation est acte d'autorité parce que la liberté se mérite. Et parce qu'elle se mérite, et dans la mesure où l'enfant le mérite, il convient de lui faire confiance, de le remettre à son autonomie et de lui laisser la



responsabilité de ses choix. Il est une manière d'éduquer aujourd'hui qui consiste à ne solliciter l'enfant que lorsqu'il le souhaite ou qu'il est bien disposé. C'est un non-sens, et cela ressemble beaucoup à cette manière qui explique tout à l'enfant avant d'exiger de lui.

Heureux l'homme qui dès l'aurore de sa vie aura compris qu'il ne peut vivre sans autorité et que toute autorité est digne de respect, de la plus humble à la plus illustre. « Agissez en hommes libres, dit saint Pierre, non pas en hommes qui font de la liberté un voile sur leur malice, mais en esclaves de Dieu. » Car invraisemblablement, c'est en nous faisant fils, en envoyant en nos cœurs « l'esprit de son Fils qui crie : Abba! Père! » que le Seigneur nous a fait passer de l'esclavage à la liberté.

Abbé Vincent Bétin

Chers bienfaiteurs, chers parents,

Dans la précédente lettre, nous faisions appel à votre générosité parce que les fonds manquaient pour le fonctionnement de notre école. Grâce à vous. nous avons pu honorer notre mission d'éducation, et, au prix de vrais sacrifices, toutes nos dettes. Nous faisons encore appel à vous pour la fin de cette année scolaire et pour les vacances : même si l'école est en vacances. l'école doit continuer de payer ses professeurs. Merci encore pour votre prévenance. La Providence de Dieu est toujours bonne avec nous.



CHRONIQUE DE L'ÉCOLE SAINT-BERNARD, DE NOVEMBRE 2017 À AVRIL 2018

Rentrée 2017 : Nos terminales se retrouvent et reprennent leurs bonnes habitudes culturelles de l'an dernier : se retrouver pour aller voir une pièce de théâtre, assister à un concert : une excellente initiative à encourager pour les années à venir.

Novembre 2017 : Passage d'une stagiaire en CP, tante d'un de nos élèves, qui vient s'initier au métier d'institutrice.



Vendredi 8 décembre : Nos élèves de terminale, accompagnés des abbés Bétin et Lefebvre, vont visiter le Salon Nautique à Paris. De quoi donner des rêves de catamaran à certains d'entre eux.



Vacances de Noël : Les abbés Bétin et Hanappier s'attaquent à la cloison de troisième pour agrandir la salle de littérature et créer de nouveaux placards. Cela nous offre une grande place de stockage supplémentaire. L'abbé Frament s'occupe à construire de nouvelles estrades pour les classes de seconde et troisième.

Jeudi 11 janvier 2018 : Les élèves de terminale accompagnés des Abbés Frament et Hanappier se rendent au Brémien pour chanter et servir les funérailles de Mme Bétin, mère de Monsieur le Directeur. Requiescat in pace.

Mardi 16 janvier : Spectacle des primaire (CE1 et CM2) au théâtre de Bailly : « le Noël des saltimbanques ». Les institutrices nous présentent leurs jongleurs, montreurs d'ours et autres comédiens. Nous passons un bon moment de rire, notamment avec nos deux haltérophiles.

Vendredi 19 janvier : Nos élèves de troisième passent le concours du Plumier d'Or 2018. L'un d'entre eux est sélectionné. Il fait donc partie des 60 premiers sur 18 000 candidats. Félicitations. Nous saurons son classement définitif le 16 mai prochain.

Samedi 20 janvier : Le traditionnel diner des parents et amis nous retrouve à l'Ecole Militaire à Paris. Un moment privilégié de détente avec la présence de M. l'abbé Baudot, premier assistant du District de France.





Samedi 10 février : Journée bricolage à l'école. Ces pères de famille dévoués nous permettent de faire de nombreuses économies. Au menu ce samedi : travaux de peinture et de plomberie. Merci à ces bénévoles : puissent-ils inspirer de nombreuses autres générosités auprès des autres parents!

Fin février: La neige tombe en abondance sur l'Île de France: la circulation en est bien perturbée mais pour les élèves, la neige apporte des joies et des jeux inhabituels.

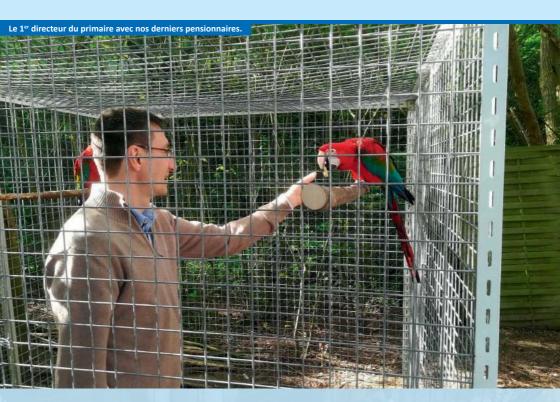


Jeudi 1er **Mars :** Les abbés Bétin et Lefebvre, accompagnés de Mlle Trébucq, trois mamans et un papa, encadrent nos élèves de CP pour une visite au salon de l'Agriculture à Paris. Nos élèves se montrent à la fois émerveillés ... et craintifs aussi, devant la taille de certains animaux !

Mercredi 21 au samedi 24 mars : Retraite des élèves de quatrième, troisième et seconde au Séminaire Saint Curé d'Ars prêchée par les abbés Gaspard et Frament. Certains d'entre eux en profitent pour acheter des anis, explorer le village ou visiter le site archéologique d'Alésia.

Mercredi 28 mars : les élèves sont libérés pour assister aux cérémonies de la Semaine Sainte et pour quelques jours de repos mais les vacances de « Pâques » seront bien tardives cette année.

Jeudi 5 avril : Les photos de classe ont été réalisées cette année par M. l'abbé Lefebvre. Cela nous permet d'en baisser considérablement les coûts et de faciliter leur acquisition par les familles. Les visages réjouis s'affichent largement sur ces souvenirs.



Comment nous aider?



LES CHÈQUES SONT À LIBELLER À L'ORDRE DE AEP SAINT-BERNARD.

IBAN: FR76 3000 4028 3700 0104 1750 594

Ecole Saint-Bernard 5 rue de Chaponval 78870 BAILLY

Tél: 01.30.49.54.04

Mail: economat@ecolesaintbernard.fr

	oosant mes services <i>(préciser)</i> versement régulier via un virement automatique <i>(nous contacter)</i>
Je no	e ici mes coordonnées :
Non Adre	Tél. se